

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN LOT D'UNE
MAISON D'HABITATION DE PLAIN PIED**

à **GORREVOD (01190), 62 route des Bourrachons – En Champ Bailloux**

SUR LA MISE A PRIX DE 63.000 € (soixante trois mille euros) outre charges

ADJUDICATION LE MARDI 18 mars 2025 à 14 Heures

à l'audience d'adjudication du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de BOURG-EN-BRESSE (Ain),
au Palais de Justice de ladite ville, 32 avenue Alsace Lorraine.

Cette vente est poursuivie à la requête de la société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, société anonyme à conseil d'Administration au capital de 124.821.703,00 €, dont le siège est 39 rue Mstislav Rostropovitch 75017 PARIS, identifiée au SIREN sous le numéro 379 502 644 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, venant aux droits de la société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE**, ayant pour avocat constitué Maître Luc ROBERT de la SELARL L.ROBERT ET ASSOCIES,

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Biens sis sur la commune de GORREVOD (Ain), 62 route des Bourrachons – En Champ Bailloux, cadastrés sous les références **section WB numéro 676, « En Champ Bailloux »» et section WB numéro 678, « En Champ Bailloux » pour 10a 82ca**, consistant en une villa de plain-pied, construite en 2008, d'une superficie totale de 108,96 m² comprenant entrée (6,43 m²), dégagement (7,60 m²), cuisine (14,00 m²), séjour (32,60 m²), deux chambres (13,09 m² et 12,21 m²), salle de bain (7,85 m²), WC (1,58 m²), buanderie (13,60 m²), outre garage (20,59 m²), terrasse et terrain aménagé attenant.

Chauffage électrique – DPE : D/235 – GES : B/7

Les biens sont occupés en vertu d'un bail d'habitation ayant pris effet le 01 janvier 2024 pour un loyer actuel de 710 €.

Une visite des lieux sera effectuée par la SELARL AHRES, Commissaires de justice à la résidence de BOURG EN BRESSE (01), le jeudi 06 mars 2025 de 10 H à 11 H.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du Barreau de l'Ain et à condition d'avoir procédé à la **consignation obligatoire d'une somme égale à 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €**, par un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES constituée séquestre à cette occasion (avec obligatoirement l'attestation de la banque quant à l'origine des fonds).

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution de BOURG EN BRESSE(RG 24/00031), au cabinet de l'avocat poursuivant, sur les sites internet : <https://www.lucrobert-avocats.fr> et <https://www.avoentes.fr>

Fait et rédigé à Bourg en Bresse le 23 janvier 2025
Pour extrait, *Me Luc ROBERT, Avocat associé de la SELARL L.ROBERT et Associés*